

MISE A JOUR

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2020

En vigueur au 15 janvier 2020

Tarifs TTC - lorsque la TVA est applicable

Mise à jour au 1^{er} juillet 2020

Les mises à jour effectuées depuis le 15 janvier 2020
sont identifiées par le symbole suivant : ♣



Extrait standard des tarifs*

Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

LISTE DES SERVICES	PRIX EN EUROS
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (Crédit Agricole en Ligne VISION)	GRATUIT⁽¹⁾
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	2,75 € / MOIS nombre illimité d'alertes soit pour information 33€/an
Tenue de compte	1,35 € / MOIS soit pour information 16,20€/an
Fourniture d'une carte de débit ⁽²⁾ (carte de paiement internationale à débit immédiat) (Carte Mastercard ou Visa)	42 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé ⁽³⁾) (Carte Mastercard ou Visa)	42 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) (Carte L'Autre carte)	18,30 € / AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1 € / RETRAIT (à partir du 5 ^{ème} retrait /mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (SécuriCOMPTE Plus)	2 € / MOIS soit pour information 24 € / an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) <ul style="list-style-type: none">• En agence• Par l'Internet⁽¹⁾	3,90 € / VIREMENT GRATUIT
<ul style="list-style-type: none">• Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none">• Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) (Gratuit pour les organismes bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)	4 € / OPERATION
Commission d'intervention <ul style="list-style-type: none">• Par opération• Plafond mensuel	8 € 80 €

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

(1) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

(2) Carte de débit : sont considérées comme des cartes de débit :

- les cartes à débit immédiat,
- les cartes à autorisation systématique,
- les cartes à débit différé.

(3) Pour les cartes à débit différé, les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet ca-languedoc.fr (coût de la connexion selon opérateur).

	Extrait standard des tarifs	P.2
	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	P.4
	Ouverture, transformation, clôture Relevés de compte Tenue de compte Services en agence Frais de recherche de documents Le change	
	Banque à distance	P.5
	Internet et téléphone mobile Services d'alertes par SMS Téléphone avec Filvert Service vocal (24h/24)	
	Vos moyens et opérations de paiement	P.7
	Cartes Virements Prélèvements / TIP / SEPA Chèques	
	Offres groupées de services	P.12
	Le Compte à Composer Comptes Services du Crédit Agricole Le Compte à Composer Module Budget Protégé <small>à destination de la clientèle en situation de fragilité financière</small> Offre Globe Trotter ♣ Offre Eko	
	Irrégularités et incidents	P.17
	Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement	
	Découverts et crédits	P.19
	Découverts Crédits à la consommation Crédits immobiliers Autres opérations liées aux crédits	
	Épargne et placements financiers	P.21
	Épargne bancaire Placements financiers ♣	
	Offres pour les jeunes	P.25
	Moyens de paiement Offres groupées de services Découverts et crédits Epargne et placements financiers Assurance	
	Opérations à l'étranger	P.26
	Assurances et prévoyance	P.27
	Succession	P.30
	Autres services	P.30
	Résoudre un litige	P.32

● Services inclus dans le CAC (Compte à Composer)

📶 Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact »

▲ Services bancaires de base

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte de dépôt ▲●	GRATUIT
Clôture / transfert de compte de dépôt ▲●	GRATUIT
Retrait d'un des co-titulaires du compte de dépôt joint (Le compte de dépôt débité est celui faisant l'objet du retrait)	27,80 €
Liste des opérations automatiques et récurrentes	GRATUIT
Enregistrement d'une mesure de protection juridique ou changement de gestionnaire d'incapacité	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base ⁽⁴⁾ (fournis dans le cadre du droit au compte : articles L.312-1 et D.312-5.1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT

Relevés de compte

	Papier	e.relevé
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,55 € / MOIS	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	2,70 € / MOIS	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte Si recherches multiples, sur devis.	5,70 € / RELEVÉ	
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT
Synthèse patrimoniale "Rendez-vous compte"	Fréquence trimestrielle 13 € / TRIM Fréquence annuelle 43 € / AN	
Relevé IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière)	GRATUIT	

Tenue de compte

Tenue de compte ▲● (hors compte ouvert au titre du droit au compte bénéficiant des services bancaires de base)	1,35 € / MOIS
Frais de gestion de compte inactif ⁽⁵⁾	30 € / AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant les opérations de virements SEPA, et de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	0,65 € / MOIS

(4) Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5-1 dudit Code : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; Un changement d'adresse par an ; La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ; La domiciliation de virements bancaires ; L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; L'encaissement de chèques et de virements bancaires ; Les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ; Des moyens de consultation à distance du solde du compte ; Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne ; Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; La réalisation des opérations de caisse.

(5) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Frais de location de coffre-fort (selon la taille et le niveau d'assurance, service proposé dans certaines agences uniquement)	À PARTIR DE 141 € / COFFRE / AN
Frais de location temporaire de coffre-fort (selon la taille et le niveau d'assurance, service proposé dans certaines agences uniquement)	À PARTIR DE 38 € / COFFRE / MOIS
● Retrait d'espèces de dépannage ▲● ⁽⁶⁾ (exonération si client détenteur de carte ou carte en opposition ou en commande ou CAC module Compte sécurisé)	2,75 € / RETRAIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque dans l'agence teneur de compte ▲●	GRATUIT

Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse régionale 23 €

Frais d'attestation simple 16,30 € / UNITÉ

Frais d'attestation complexe 34,50 € / UNITÉ

Liste des attestations simples/complexes disponible sur simple demande.

Frais de recherche de documents

Frais de recherche de documents⁽⁷⁾ de moins d'1 an 16,30 € / DOCUMENT

Frais de recherche de documents⁽⁷⁾ de plus d'1 an 34,50 € / DOCUMENT

Le Change

Chèques de voyage en €	Achat	3,60 % du montant
	Vente	2,05 % du montant

Minimum de commission 6,05 €

Billets de banque (devises) : La commission est incluse dans le cours «achat» ou le cours «vente» (le cours «achat» et le cours «vente» sont consultables dans votre agence).



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) Hors coût du fournisseur d'accès Internet

Internet et téléphone mobile

● Crédit Agricole en Ligne (CAEL) VISION
Service de banque en ligne comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique ▲● GRATUIT

● Crédit Agricole en Ligne (CAEL) ACTION
Services inclus dans (CAEL) VISION + virements externes SEPA ▲● GRATUIT

Crédit Agricole En Ligne Invest Store : service de bourse en ligne

● Invest Store Initial (ACTION + opérations de bourse) GRATUIT
Invest Store Intégral
• À partir de 24 ordres par an GRATUIT
• Moins de 24 ordres par an 96 € / AN

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de Bourse en France figurent en page 21

Service d'agrégation de comptes

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques
Service disponible depuis l'application Ma Banque GRATUIT

(6) Délivrance dans une agence de la Caisse régionale de Crédit Agricole du Languedoc ou dans une agence d'une autre Caisse régionale de Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale de Crédit Agricole.

(7) Si recherches multiples, sur devis. Document hors réédition relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

• Le site internet www.ca-languedoc.fr (coût de la connexion selon opérateur)

• Nos applications mobiles

TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT
Coût de la connexion selon opérateur

- Ma Banque⁽⁸⁾

- Ma Carte⁽⁹⁾ dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service PAYLIB⁽¹⁰⁾ qui comprend :

- Paiement Paylib en ligne

- Paiement Paylib en magasin avec son mobile

- Paylib entre amis

Services d'alertes par SMS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

● Filmobile Mini-relevés : réception d'un mini-relevé	2,75 € / MOIS nombre illimité d'alertes (soit pour information 33 € / AN)
● Alerte Filmobile	0,33 € / SMS
● Alerte écopage (mensuelle)	0,33 € / SMS
● Alerte temps réel de gestion	0,33 € / SMS
● Alerte achat à distance	0,33 € / SMS
● Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,33 € / SMS
● Alerte essentielle - solde débiteur (mensuelle)	0,33 € / SMS
● Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,33 € / SMS
● Alerte souplesse du découvert	0,33 € / SMS
● Alerte SMS si solde du compte inférieur à 20 €	0,33 € / SMS
● Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT

Téléphone avec Filvert service vocal (24h/24)

Abonnement	GRATUIT
Plateforme téléphonique	appel non surtaxé, coût variable selon opérateur

(8) Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

(9) Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Carte, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

(10) Offre soumise à conditions et réservée aux titulaires d'un compte de dépôt, d'une carte bancaire émise par le Crédit Agricole et d'un accès au service de banque en ligne du Crédit Agricole. Paylib permet d'effectuer des paiements sur des grands sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et chez tous les commerçants acceptant la carte sans contact. L'utilisation de la solution de paiement Paylib nécessite une adhésion spécifique et la détention d'un numéro de téléphone fiabilisé. Pour le paiement mobile en magasin Paylib, la détention d'un mobile Android éligible est également requise. Le service Paylib entre amis permet d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes (sous réserve d'acceptation par la Banque)

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'Autre Carte ▲●	18,30 € / AN
Maestro avec contrôle du solde	38 € / AN
Mastercard Eko	35 € / AN

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

Mastercard ou Visa à débit immédiat	42 € / AN
Mastercard Globe Trotter ♣	42 € / AN
Gold Mastercard ou Visa Premier	124 € / AN

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

Mastercard ou Visa à débit différé	42 € / AN
Mastercard Globe Trotter ♣	42 € / AN
Gold Mastercard ou Visa Premier	124 € / AN
Mastercard World Elite	295 € / AN
Visa Infinite	295 € / AN
Platinum (cette carte n'est plus commercialisée)	295 € / AN

Bon à savoir !



Cartes / Cotisations

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement et de retrait sur un même compte, réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère (sauf Cart'Essenciel, l'Autre Carte, Carte Supplétis/Open, Carte exclusivement rattachée à un Crédit Renouvelable et Carte LSA).

Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Carte, ou auprès de votre Conseiller.

Nos cartes Mastercard/Visa, Mastercard Cartwin/Visa Cartwin, Gold Mastercard/Visa 1er et Gold Mastercard Cartwin/Visa 1er Cartwin sont déclinables en version «sociétaire» (réservées aux clients agréés sociétaires) pour le même tarif.

Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT.

Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

Carte avec paiement par crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin ou Visa Cartwin ⁽¹¹⁾ 	42 € / AN	42 € / AN
Gold Mastercard Cartwin ou Visa Premier Cartwin ⁽¹¹⁾ 	124 € / AN	124 € / AN
Carte Crédit Renouvelable Carte Supplétis (cette carte n'est plus commercialisée) ⁽¹²⁾		25 € / AN
Carte Open (cette carte n'est plus commercialisée)		22 € / AN

(11) La « Cartwin » est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,

- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

(12) Les cartes Supplétis et Crédit Renouvelable sont des cartes de crédit, associées à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de crédit ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Carte de retrait

Cotisation carte Libre Service Agence (carte LSA)
(retraits aux seuls distributeurs de votre agence)

GRATUIT

Cotisation carte Cart'Essenciel (retraits aux seuls distributeurs
du Crédit Agricole du Languedoc)

GRATUIT



Bon à savoir !

 50 % de réduction sur la cotisation pour toute première souscription d'une carte Mastercard, Visa, Gold Mastercard ou Visa Premier de crédit (sauf Cart'Essenciel, l'Autre Carte).

BONUS GOLD

0,05 € à valoir sur la prochaine cotisation carte⁽¹³⁾ pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole.

 Pour les offres destinées aux jeunes, vous reporter à la rubrique « Offres pour les jeunes ».

Paieement par carte

Paieement par carte en euro⁽¹⁴⁾ dans un pays
de l'Espace Economique Européen (EEE)

GRATUIT

Autres paieements par carte

0,50 € / OPÉRATION

+ Frais proportionnels au montant du paieement

2,30 % du montant

N.B : Le paieement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifcations que les paieements par carte. Prix hors facturation des frais éventuels de banques étrangères.

Retrait par carte

Retraits par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique
Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque*
Carte L'Autre Carte ⁽¹⁵⁾ ▲●	GRATUIT	1 € / RETRAIT DÈS LE 1^{ER} RETRAIT
Carte Maestro	GRATUIT	1 € / RETRAIT À PARTIR DU 4^{ÈME} RETRAIT / MOIS
Carte Mastercard Eko	GRATUIT	1 € / RETRAIT AU DELA DE 25 RETRAIT / AN
Carte Mastercard Globe Trotter ♣	GRATUIT	1 € / RETRAIT À PARTIR DU 5^{ÈME} RETRAIT / MOIS
Carte Mastercard / Mastercard Cartwin / Mozaïc / Open / Visa / Visa Cartwin	GRATUIT	1 € / RETRAIT À PARTIR DU 5^{ÈME} RETRAIT / MOIS
Carte Gold Mastercard / Visa Premier / Gold Mastercard Cartwin / Visa Premier		
Cartwin	GRATUIT	GRATUIT
Carte Visa Infinite		
Carte Mastercard World Elite		
Carte Platinum		

*Retrait en euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen. Prix hors facturation des frais éventuels de banques étrangères.

Autres retraits

Frais fixes

3,20 € / RETRAIT

Frais proportionnels à l'opération

2,40 % du montant

(13) Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum.

(14) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009), voir carte p.30.

(15) Utilisation possible exclusivement dans les pays européens dont la liste est communiquée avec le contrat.

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) sur demande client	EN FRANCE 8,35 € A L'ÉTRANGER 78,50 €
● Envoi de la carte à domicile en pli simple pour les renouvellements	GRATUIT
● Commande de carte en urgence	15,20 €
● Réédition du code confidentiel	11 €
Refabrication de la carte (en cas de détérioration, perte, vol, fraude ou opposition)	10,80 €
Modification des plafonds d'utilisation - à la demande du titulaire en agence - avec l'application «Ma Carte»	6,80 € GRATUIT
Recherche bénéficiaire paiement carte	13,40 €
Frais d'opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	39 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	22,45 €

Virements

Virement SEPA* ▲●

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA, automatisable avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque

Emission d'un virement SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte hors Caisse régionale	GRATUIT	3,90 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place, modification ou résiliation d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte hors Caisse régionale	GRATUIT	1,45 €

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 30) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey et Ile de Man, le Vatican, et Andorre.

Emission d'un virement instantané SEPA

<ul style="list-style-type: none">Via le service de banque à distance Crédit Agricole en Ligne : www.ca-languedoc.fr (coût de la connexion selon opérateur). Service disponible dans le courant du 1^{er} trimestre 2020 Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none">Via Paylib entre amis - Application Ma Carte Frais par virement occasionnel	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA	GRATUIT
Réception d'un virement instantané SEPA	GRATUIT
SEPAmail Paiement de facture (paiement par virement en ligne des demandes de règlement reçues via la messagerie SEPAmail et mises à disposition par votre Caisse régionale)	GRATUIT

Pour les virements internationaux, prix hors facturation des frais éventuels des banques étrangères intermédiaires et bénéficiaire.

Virements non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de **17,60 €**

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (en agence uniquement)

Emission d'un virement non SEPA occasionnel	
Frais par virement occasionnel	
<ul style="list-style-type: none">Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionaleVers un compte d'une autre banque	22,40 €
Emission d'un virement non SEPA permanent	
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT
Frais par virement permanent	
<ul style="list-style-type: none">Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionaleVers un compte d'une autre banque	22,40 €

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Réception d'un virement non SEPA Frais par virement	22,40 €
--	---------

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	15,15 €
Demande de rappel de virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	15,15 €
Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées du bénéficiaire absentes ou incorrectes)	10,70 €
Frais par virement rejeté pour un autre motif que le défaut de provision (Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)	14,30 €

Pour les virements internationaux voir p.25.

Prélèvements / TIP / SEPA

● Révocation et opposition	GRATUIT
● Frais par paiement d'un prélèvement ou paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
● Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (GRATUIT pour les bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)	4 €
● Information Premier prélèvement	0,29 €
Frais par prélèvement rejeté pour un autre motif que le défaut de provision (Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)	14,30 €
Rejet tardif de prélèvement	GRATUIT

Chèques

Paielement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
● Frais d'envoi de chéquier : (frais de poste inclus) <ul style="list-style-type: none">• en lettre expert contre signature• en pli simple• envoi dans une autre Caisse régionale	8,25 € GRATUIT 8,25 €
● Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	18,60 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	18,60 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	15,50 €
Frais de chèque de banque en mobilité (mise à disposition d'un chèque de banque dans une autre Caisse régionale)	22,60 €
Chéquier avec talon de correspondance	5,90 €
Copie de chèque(s)	16,30 € / CHÈQUE
Frais de destruction de chéquier non retiré dans un délai de trois mois après la première information	7,50 € / CHÉQUIER



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées peuvent être souscrits séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Le Compte à Composer

Vos essentiels du quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ●

La détention du socle est obligatoire pour toute souscription de module.

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Action (CAEL) option virement externe

Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements et en pli simple)

Envoi carte à domicile en pli simple (pour les renouvellements)*

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur/- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)*

Dossier familial

(3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)

* Services gratuits.

** Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier familial. Résiliation possible à tout moment auprès d'Uni-Médias ou en agence (détails page 29).

2,10 € /
MOIS**

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

• Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriCOMPTE Découvert⁽¹⁶⁾

• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert

• Ristourne des intérêts débiteurs⁽¹⁷⁾

	Découvert	Prix
Module souscrit à partir du 01/01/2017	De 1 à 500 €	2,45 € / mois
	De 500,01 € à 1000 €	3,40 € / mois
	De 1000,01 € à 2000 €	4,35 € / mois
	2000,01 € et plus	5,80 € / mois
Module souscrit avant le 01/01/2017	De 1 à 300 €	1,45 € / mois
	De 300,01 € à 800 €	2,40 € / mois
	De 800,01 € à 1200 €	3,35 € / mois
	De 1200,01 € à 2000 €	4,30 € / mois
	2000,01 € et plus	5,75 € / mois

(16) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, voir rubrique "Assurances et Prévoyance" p26.

(17) Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios (intérêts débiteurs) puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios (intérêts débiteurs) puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€) selon la tranche choisie.

MODULE BUDGET ASSURANCES

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de licenciement économique, d'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITTT) ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle :

Assurance SécuriBUDGET⁽¹⁶⁾

SécuriBUDGET Premium*⁽¹⁶⁾

(prise en charge des primes d'assurance auto, habitation, santé, personne)

1,70 € / MOIS
PREMIUM :
3,50 € / MOIS

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Assurance SécuriCOMPTE Plus⁽¹⁶⁾

SécuriCOMPTE Premium*⁽¹⁶⁾

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Rédition Carte urgente et/ou code confidentiel

Usurpation d'identité

Garantie des espèces volées par agression

3,10 € / MOIS
PREMIUM :
4,69 € / MOIS

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne⁽¹⁸⁾

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle "écopage"

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie :

Assurance SécuriÉPARGNE⁽¹⁶⁾

SécuriÉPARGNE Premium*⁽¹⁶⁾

Synthèse patrimoniale «Rendez-vous compte» annuelle (envoi trimestriel en Premium)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial

2,40 € / MOIS
PREMIUM :
3,15 € / MOIS

MODULE SUIVI @SSURÉ

Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance :

Assurance SécuriWEB⁽¹⁶⁾

SécuriWEB Premium*⁽¹⁶⁾

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - alerte achat à distance ; - mini relevés (1/semaine) ; - alerte temps réel de gestion

3,40 € / MOIS
PREMIUM :
4,30 € / MOIS

* PREMIUM : montant des garanties supérieur.

Personnalisation de votre équipement

LES OPTIONS

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital, assis sur les revenus mensuels de l'assuré, en cas de décès accidentel ou de licenciement économique de l'assuré : Assurance SécuriZEN⁽¹⁶⁾

1,90 € / MOIS

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur livret(s) : Assurance SécuriLIVRETS⁽¹⁶⁾

1,90 € / MOIS

(18) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,10 € ET 5,09 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,10 € ET 7,14 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,15 € ET 9,17 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,18 € ET PLUS

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Comptes services du Crédit Agricole Plus commercialisés depuis juin 2012.

Services compris	SERENITE**	OPTIMUM 2**	MOZAÏC
Tenue de compte	x	x	x
Découvert autorisé	x	x	x
Taux préférentiel des agios*	-2 points		
Franchise d'agios		x	x
Placement automatique des excédents de trésorerie		x	
Synthèse patrimoniale		x	
Sécuricompte	x	x	x
Exonération de frais d'opposition sur chèque à l'initiative du client	x	x	x
Invest Store Initial	x	x	x
Filmobile Gestion ou Alerte	x		
Prix / mois	6,42 €	8,71 €	3,55 €

* Par rapport au prix du découvert non convenu, voir rubrique «Découverts et crédits». ** Ouvert depuis le 01/07/2003.

CSCA*	Initial	Optim@	Privilège	Optimum1	Equilibre	Trésorerie	Epargne
Prix / mois	3,00 €	8,37 €	8,42 €	7,75 €	8,01 €	6,42 €	7,38 €

* Ces offres ne sont plus commercialisées depuis le 01/05/2007.

CSCA Prélude + (gamme de moyens de paiement alternatifs au chèque). Plus commercialisé depuis juin 2012.

Tenue de compte	Plafonnement des frais d'incident* à 20 €/mois	Remise de 50% sur les frais d'incident*	L'Autre Carte	Exonération des frais de virement, TIP et prélèvements	Chèques de banque	Crédit Agricole En Ligne	Filmobile Alerte	Prix / mois
x	x	x	x	x	24/an	Action	x	1,00 €

* Frais de rejet de chèques, de prélèvements et de virements permanents pour défaut de provision, commission d'intervention, lettre d'information préalable pour un chèque sans provision.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé⁽¹⁹⁾

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Action (CAEL) option virement externe

Envoi carte à domicile en pli simple*
(pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : -alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur ; - alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)*

(*) Services gratuits.

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture le cas échéant de compte*

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "L'autre Carte"

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € par opération et à 20 € / mois

Plafonnement à 20 € / mois et à 200 € / an pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention ;
 - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ;
 - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ;
 - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ;
 - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ;
 - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ;
 - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ;
 - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ;
 - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.
- Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50% s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

2 chèques de banque (par mois)

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)*

Un changement d'adresse (1 fois / an)*

Versement d'espèces en agence*

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque dans l'agence teneur de compte*

(*) Services gratuits.

1,00 € /
MOIS

(19) En application des articles L.312-1-3 alinéa 2 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier relatifs à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus) ♣

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne Vision
option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel*

*Service gratuit

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Emission et réception de virements non SEPA (opérations libellées en euro ou en devises)

Chéquier

Retrait d'espèces

En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale du Languedoc

En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

2,00 € /
MOIS

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Offre Eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

alerte si solde du compte inférieur à 20 €

alerte essentielle - solde débiteur

alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole

E-relevé mensuel*

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "Mastercard Eko"

Rédition du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Opposition faite par le titulaire de la carte

Frais de refabrication de la carte

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Chéquier (remis en agence)

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale du Languedoc

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole

Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Economique

Européen** : 25 retraits par an en euro ou en devise

Retraits d'espèces hors pays de l'EEE** : 10 retraits par an

2,00 € /
MOIS

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème tarifaire en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur. (*) Services gratuits. (**) Par année civile.

Bon à savoir !



L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, frais de rejet de prélèvement pour défaut de

provision et frais par prélèvement rejeté pour un autre motif que le défaut de provision. En cas de non-régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € / chèque



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

- Plafond par opération
- Plafond mensuel

8 €
80 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre Le Compte à Composer Module Budget Protégé.

- Plafond par opération 4 €
- Plafond mensuel 20 €

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'offre à destination de la clientèle en situation de fragilité financière au titre des articles L.312-1-3 alinéa 2 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

25 € / mois

Opérations particulières

Frais de retour de courrier Pli non distribué* 21 €
(client inconnu à l'adresse)

* Des précisions complémentaires sur les modalités de mise en oeuvre de ces facturations peuvent être demandées auprès de la Caisse Régionale.

Frais de gestion annuelle des retours de courrier (Pli Non Distribué) 52 € / AN

Frais par saisie attribution ou conservatoire 102,92 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur 10 % DU MONTANT DÛ
AU TRÉSOR PUBLIC
dans la limite d'un plafond
de 83,33€

Mesure exécutoire inopérante 30,58 €
Exonération pour les saisies administratives à tiers détenteur de moins de 367 €

Frais de mainlevée saisie attribution ou conservatoire 3,42 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (par titulaire) 13,80 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽²⁰⁾ 30 € / CHÈQUE
50 € / CHÈQUE

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €
 - Montant du chèque supérieur à 50 €
- (Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

En cas d'interdiction bancaire : 38,20 € / CHÈQUE

- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 40 €

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision⁽²¹⁾ MONTANT DU PAIEMENT
20 €

- Si paiement < 20 €
- Si paiement > = 20 €

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision⁽²¹⁾ MONTANT DU PAIEMENT
20 €

- Si paiement < 20 €
- Si paiement > = 20 €

(20) Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.

18(21) Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Découverts et crédits

(sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier)

Pour les offres de découverts et de crédits destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Offres pour les jeunes ».

Découverts

Le taux d'intérêt appliqué aux découverts non autorisés est déterminé à partir du seuil de l'usure, variable chaque trimestre, calculé en fonction des taux effectifs appliqués par les établissements de crédit au cours du trimestre précédent.

Déouvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement*)

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE ⁽²²⁾
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	9,45 €
Lettre d'information pour dépassement significatif se prolongeant au-delà d'un mois	7,50 €

En application de l'article L.312-92 du Code de la consommation

* Le dépassement est un découvert tacite accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation du découvert convenue.

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois, ou dans un délai supérieur à un mois et inférieur ou égal à 3 mois ou dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE ⁽²³⁾
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT (si inférieur à 12 mois)
Assurance facultative en couverture du découvert ⁽²⁴⁾ SécuriCOMPTE Découvert (voir rubrique « assurances de la banque au quotidien » p.28)	EN FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Compte Crédit Renouvelable	
Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	NOUS CONSULTER

Peuvent être associés au Crédit Renouvelable :

- une carte de crédit ou une carte de paiement crédit ou comptant (carte Cartwin Mastercard ou Cartwin Gold Mastercard). Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué ci-dessus à la rubrique « cartes » p.7.
- une assurance emprunteur⁽²⁴⁾ : Décès et PTIA (Perte totale et irréversible d'autonomie) 0.3 % par mois sur le montant utilisé/du solde restant dû, selon l'âge de l'assuré.

Frais de dossier	GRATUIT
------------------	---------

Supplétis (offre qui n'est plus commercialisée)	NOUS CONSULTER
--	----------------

⁽²²⁾ Le TAEG applicable est indiqué sur la convention de compte. Le TAEG appliqué est indiqué sur le relevé de Compte et est susceptible d'évolution.

⁽²³⁾ Taux d'usure calculés par la Banque de France et publiés trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert (≤3000€, > 3000€ et ≤6000€, > 6000€).

⁽²⁴⁾ Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse régionale peuvent être assurés par : CNP ASSURANCES et/ou PREDICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

Crédit amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

Prêts Auto, Travaux, Personnel	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ	NOUS CONSULTER
Regroupement de crédits Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation	NOUS CONSULTER
Prêt Rachat de crédit	NOUS CONSULTER
Frais de dossier*	
Prêt personnel amortissable	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ (MINI 50 € - MAXI 500 €)
Prêt regroupement de crédits	1,50 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ (MINI 50 € - MAXI 500 €)
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance des Emprunteurs ⁽²⁴⁾	NOUS CONSULTER

Crédits immobiliers

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

Crédit immobilier

Prêt à taux zéro 	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ	NOUS CONSULTER
Prêt à l'accession sociale (PAS)	NOUS CONSULTER
Prêt conventionné	NOUS CONSULTER
Prêt épargne Logement	NOUS CONSULTER
Prêt tout Habitat (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	NOUS CONSULTER
Crédit relais	NOUS CONSULTER
Frais de dossier* <ul style="list-style-type: none">Montant minimum/maximumSur le Prêt à l'Accession Sociale (PAS)	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ MINI 320 € / MAXI 1200 € 500 € MAXIMUM
Assurance emprunteur / perte d'emploi ⁽²⁵⁾	NOUS CONSULTER

*Non applicables pour certains prêts réglementés.



Bon à savoir !

Crédit immobilier :

Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la réception de l'offre. La vente est subordonnée à l'obtention du crédit immobilier. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.

⁽²⁵⁾ Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse régionale peuvent être assurés par : PREDICA ou PACIFICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte payeur	43,30 €
Modification de la date d'échéance	43,30 €
Modification de la périodicité d'échéance	53,50 €
Modification de garantie	136 €
Attestations diverses liées au prêt (APL, attestation fiscale, attestation pour prêt soldé...)	16,30 €
Lettre d'Information annuelle des cautions (par emprunteur et par an, la lettre étant tarifée à l'emprunteur)	20,90 €
Réédition de tableau d'amortissement	35 €
Réaménagement de prêt	MAXI 1 % DU CAPITAL RESTANT DÛ (MINIMUM 75 €)
Frais étude dossier refusé	80 % DES FRAIS DE DOSSIER
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	42 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises après le 01/07/2016	GRATUIT
Décompte de remboursement de crédit consommation	GRATUIT
Frais de mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	117,10 €
Frais de mise en place et mainlevée de nantissement sur un compte ou un contrat détenu (hors frais des services fiscaux et de greffe) :	
• au Crédit Agricole du Languedoc	32,10 €
• hors Crédit Agricole du Languedoc	64 €
Exercice d'options (pause mensualité, double mensualité et modulation d'échéance)	54,60 €
Exercice option temporaire court terme ou temporaire projet	109 €
Frais de formalisation de garantie prêteur	51,50 €
Transfert de crédits	250 €
Accord de donation	53,50 €
Frais de mise en place d'un découvert confirmé	15 €



Épargne et placements financiers

Épargne

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque Livrets et assimilés	GRATUIT
Transfert de Compte (CEL) et Plan Epargne Logement (PEL) vers une autre banque	126,10 € / CONTRAT MAXI 252 €
Mandat d'épargne (mandat de gestion automatisée des excédents de trésorerie)	
Tandem	1,25 € / MOIS
Tandem +	2,45 € / MOIS

Épargne disponible

Livret A, Compte Sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret sociétaire

Ouverture **GRATUIT**

Taux brut en vigueur **NOUS CONSULTER**

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et les Plans Epargne Logement (PEL)

Ouverture **GRATUIT**

Taux brut en vigueur **NOUS CONSULTER**

L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP)

Droits d'entrée **NOUS CONSULTER**

Rémunération **NOUS CONSULTER**

Frais de gestion **NOUS CONSULTER**

Placements financiers

Opérations diverses sur titres ❖

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA/PEA-PME **GRATUIT**

Transfert de compte-titres ordinaire vers une autre banque, hors Crédit Agricole

- Par compte **126,10 €**
- Par ligne **10,45 €**

Transfert PEA / PEA-PME vers une autre banque, hors Crédit Agricole **15 €**

- Par ligne de titres cotés **50 €**
- Par ligne de titres non cotés **(MAXIMUM 150 €)**

Remboursement Bons d'épargne déplacé Autres Banques **60 €**

Frais de recherche titres **20,85 €**

Transfert entrée de ligne étrangère (hors Euronext) **NOUS CONSULTER**

Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique **GRATUIT**

Ordre de bourse annulé, non exécuté **GRATUIT**

Opération sur ligne non cotée **62 €**

Mise au nominatif d'une ligne **51 €**

Service Languedoc Gestion Conseillée **65 € / TRIMESTRE**

L'Or

Achat et vente d'or **15 € + 2,45 % (MINIMUM 33 €)**

Fiscalité cession d'OR / 2 options :

Selon réglementation fiscale en vigueur au moment de l'édition des présentes conditions tarifaires, susceptible d'évolutions.

- Taxe forfaitaire = 11,50 % sur le montant total de la vente,

- Taxe sur la plus-value (applicable sous certaines conditions, nous consulter) = 36,20 % sur la plus-value réelle.

Abonnement INVEST STORE INTEGRAL

Moins de 24 ordres par an	96 € / AN
A partir de 24 ordres par an	GRATUIT

Les ordres de bourse sur bourses étrangères

Opération sur bourses étrangères	NOUS CONSULTER
----------------------------------	--------------------------------

Les ordres de bourse en France sur comptes-titres ordinaires

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

INTERNET

INVEST STORE INITIAL

- 0,60 % du montant de l'ordre, minimum 7,50 €
- Frais fixes à la ligne GRATUIT

INVEST STORE INTÉGRAL

- Ordre < = 1100 € 0,99 €
- Ordre > à 1100 € 0,09 % du montant de l'ordre

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

Frais proportionnels	0,024 % du montant <small>X nombre de jours de portage</small>
----------------------	---

TÉLÉPHONE

INVEST STORE INITIAL

- 1,49 % du montant de l'ordre, minimum 14 €
- Frais fixes à la ligne 6 €

INVEST STORE INTÉGRAL

- Frais : idem frais sur Internet
- Frais fixes par ordre 11,96 €

SERVICES GESTIONNAIRES

- 1,49 % du montant de l'ordre, minimum 14 €
- Frais fixes à la ligne 6 €

Commission sur OPCVM externe	30 €
------------------------------	------

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	NOUS CONSULTER
--	--------------------------------

Bons et droits (hors warrant)	1,49 % DU MONTANT DE L'ORDRE / MINI 6 €
-------------------------------	--

Warrant	10 €
---------	------

Les ordres de bourse en France sur PEA / PEA-PME ❀

INTERNET

INVEST STORE INITIAL

- 0,50 % du montant de l'ordre,
- Frais fixes par ligne

GRATUIT

INVEST STORE INTÉGRAL

- Ordre < = 1100 € **0,99 €** DANS LA LIMITE DE 0,50% DU MONTANT
- Ordre > à 1100 € **0,09 %** du montant de l'ordre

TÉLÉPHONE

INVEST STORE INITIAL

- 1,20 % du montant de l'ordre
- Frais fixes par ligne

GRATUIT

INVEST STORE INTÉGRAL

- Frais : idem frais sur Internet

SERVICES GESTIONNAIRES

- 1,20 % du montant de l'ordre
- Frais fixes par ligne

GRATUIT

Commission sur OPCVM externe

30 € MAXIMUM

Souscription et vente de SICAV et FCP
Crédit Agricole

NOUS CONSULTER

Les Droits de garde ❀

Pour les détenteurs d'Invest Store Integral

GRATUIT

PAR AN

Compte-titres

Frais de tenue de compte

(exonération si uniquement détenteur de Parts Sociales)

MINIMUM DE PERCEPTION
33 € / AN / COMPTE
MAXI 450 €

Valeurs CA

Valeurs hors CA

Commission proportionnelle
au montant du portefeuille

(calculée sur la valorisation des titres au 31/12)

GRATUIT

0,29 %

Frais fixes par ligne

GRATUIT

4 € MINI

Lignes nominatives,
étrangères ou Or

COMMISSION
PROPORTIONNELLE **1 %** (MINIMUM 10 €)

PEA / PEA-PME

Frais de tenue de compte

MINIMUM DE PERCEPTION
16,50 € / COMPTE
(POUR LA PÉRIODE DU 01/01/2020
AU 30/06/2020.
SUPPRESSION À COMPTER
DU 1^{ER} JUILLET 2020).
MAXI 450 €

Valeurs CA

Valeurs hors CA

Commission proportionnelle
au montant du portefeuille

(calculée sur la valorisation des titres au 31/12)

GRATUIT

0,29 %

Frais fixes par ligne

GRATUIT

GRATUIT

Lignes nominatives,
étrangères

COMMISSION
PROPORTIONNELLE **0,40 %**

Lignes non cotées

COMMISSION
PROPORTIONNELLE **0,40%**
AVEC UN PLAFOND DE
12€ /ligne



Offres pour les jeunes

Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions et avec l'autorisation du représentant légal pour les mineurs.

Moyens de paiement

Cotisation carte pour les moins de 18 ans

Cotisation carte Mastercard Mozaïc de retrait	12,40 € / AN
Cotisation carte Mastercard Mozaïc de paiement avec contrôle du solde	12,40 € / AN

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Cotisation carte Mastercard Mozaïc de retrait	12,40 € / AN
Cotisation carte Mastercard Mozaïc de paiement avec ou sans contrôle du solde	12,40 € / AN
Cotisation carte Mastercard/Visa si détention d'un Compte à Composer	12,40 € / AN

Paielement et retrait par carte

Paielement par carte

Paielement par carte en euro ⁽²⁶⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
Autre paielement par carte	0,50 € / OPÉRATION
+ Frais proportionnels au montant du paielement	2,30 % + FRAIS DE CHANGE ÉVENTUELS
Paielement hors EEE par Mastercard Mozaïc	GRATUIT

Retrait par carte à un distributeur automatique de billets en euro⁽²⁶⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Carte Mastercard Mozaïc de retrait	1 € / RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT
Carte Mastercard Mozaïc de paiement avec contrôle du solde	
Carte Mastercard Mozaïc de paiement Classique	

Autres cartes => Cf. tableau p.7.

Offres groupées de services

Compte à Composer

Cotisation à une offre groupée de services (pour les 18 à 25 ans)	RÉDUCTION SUR LA COTISATION DE 40 %
---	--

Offre Very Good Trip* (* Très bon voyage)

Pour les 16 à 30 ans : - 1 virement hors zone Euro par mois offert - Gratuité des commissions de paielement et de retrait par carte hors zone euro	5 € / MOIS (3 € / MOIS SI DÉTENTION D'UN COMPTE À COMPOSER)
--	--

(26) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009).

Découverts et crédits

Voir la rubrique générale Découverts et Crédits p.19

Autorisation de découvert	
• Montant	NOUS CONSULTER
• Taux débiteur préférentiel	NOUS CONSULTER
Prêt booster auto/perso (18-25 ans)	
Prêt Permis à 1 € / jour (15-25 ans)	NOUS CONSULTER
Prêt étudiant (16-30 ans)	
Prêt avance jeunes (16-30 ans)	
Caution Good Loc	NOUS CONSULTER
Frais de dossier sur prêt	GRATUIT
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Lettre d'Information annuelle des cautions (par emprunteur et par an, la lettre étant tarifée à l'emprunteur)	GRATUIT

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
Livret Jeune (12-25 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
Droits de garde	GRATUIT

Assurance⁽²⁷⁾

Assurance santé des étudiants à l'étranger (18-31 ans)	NOUS CONSULTER
---	-----------------------



Opérations à l'étranger

Les devises

Les opérations de change (hors change manuel et carte bancaire) sont effectuées sur la base du cours d'achat ou de vente pratiqué par le Crédit Agricole du Languedoc pour la devise concernée au jour de l'exécution effective de l'opération par le service international. La date d'exécution effective pourra être postérieure à la date de prise en charge de l'ordre. Toutes les opérations en devises (non euros) supportent une commission de change fixe de **17,60 €**.

Les chèques (hors refacturation éventuelle de la banque étrangère)

Encaissement de chèque étranger	47,10 €
Commission de change	17,60 €
Païement de chèque encaissé à l'étranger	47,10 €
Impayé sur chèque encaissé à l'étranger	47,10 €

(27) Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 398 609 760 € entièrement libéré. Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris.

Autres opérations

Les retraits d'espèces au distributeur automatique de billets et paiements par carte : voir p.8.

Tenue de compte en devises 50 € / AN

Demande de sort, copie SWIFT ou modification d'instruction 10,50 €

Pour les virements internationaux, prix hors facturation des frais éventuels des banques étrangères intermédiaires et bénéficiaire.

- Option "SHARE" (seuls les frais du Crédit Agricole du Languedoc sont à la charge du donneur d'ordre) **MINI 22,40 €**

- Option "OUR" (tous les frais, y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre) **MINI 22,40 € + MAJORATION DE FRAIS DE 22,80 €**

- Option "BEN" (l'ensemble des frais sont à la charge du bénéficiaire du virement)



Assurances et prévoyance

Assurances pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé

L'assurance des accidents de la vie

NOUS CONSULTER
DEVIS ET SOUSCRIPTION EN LIGNE SUR
www.ca-languedoc.fr
OU CONTACTER NOS SPÉCIALISTES ASSURANCES
AU 04 27 84 15 30
(APPEL NON SURTAXÉ, COÛT SELON OPÉRATEUR)

FONCTION DE LA COMPOSITION DE LA FAMILLE

L'assurance dépendance : fonction du montant et de l'âge de l'assuré **NOUS CONSULTER**

L'assurance décès : fonction du montant et de l'âge de l'assuré **NOUS CONSULTER**

L'assurance obsèques
• Contrat de financement : fonction du montant et de l'âge de l'assuré **NOUS CONSULTER**
• Contrat d'assistance **NOUS CONSULTER**

Assurances pour vos biens

L'assurance automobile

L'assurance multirisque habitation

L'assurance garantie locative

L'assurance deux roues

L'assurance tous mobiles

NOUS CONSULTER
DEVIS ET SOUSCRIPTION EN LIGNE SUR
www.ca-languedoc.fr
OU CONTACTER NOS SPÉCIALISTES ASSURANCES
AU 04 27 84 15 30
(APPEL NON SURTAXÉ, COÛT SELON OPÉRATEUR)

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique Plein Droits

NOUS CONSULTER

Assurance Emprunteur

Voir les rubriques « crédit à la consommation » et « crédit immobilier » p.19.

Assurances de la banque au quotidien

	Standard	Premium (montant des garanties supérieur)
SécuriCOMPTE Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (*)	Sécuri-COMPTE Plus 24 € / AN / COMPTE	Sécuri-COMPTE Premium 50,40 € / AN / COMPTE
SécuriWEB (*) Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance	15 € / AN / COMPTE	30 € / AN / COMPTE
SécuriBUDGET (*) Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de licenciement économique, d'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITTT) ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle	20,40 € / AN / COMPTE	42 € / AN / COMPTE
SécuriEPARGNE (*) Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie	3 € / AN / COMPTE	22,56 € / AN / COMPTE
SécuriLIVRETS (*) Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur livret(s)	22,80 € / AN / ASSURÉ	
SécuriZEN (*) Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital, assis sur les revenus mensuels de l'assuré, en cas de décès accidentel ou de licenciement économique de l'assuré	22,80 € / AN / ASSURÉ	

SécuriCOMPTE découvert souscrit jusqu'au 31/12/2016

TARIF

SécuriCOMPTE Découvert (*)

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle

Tranches de découvert

16,20 € / AN / COMPTE

<= 300 €

27,72 € / AN / COMPTE

de 300,01 € à 800 €

39,12 € / AN / COMPTE

de 800,01 € à 1200 €

50,76 € / AN / COMPTE

de 1200,01 € à 2000 €

68,04 € / AN / COMPTE

>2000 €
 Plafond d'indemnisation
 3 000 € / SINISTRE / AN

(*) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA).

SécuriCOMPTE découvert souscrit à partir du 01/01/2017

TARIF	
SécuriCOMPTE Découvert ^(*)	Tranches de découvert
24 € / AN / COMPTE	<= 500 €
33,60 € / AN / COMPTE	de 500,01 € à 1000 €
50,76 € / AN / COMPTE	de 1000,01 € à 2000 €
68,04 € / AN / COMPTE	>2000 €
	Plafond d'indemnisation 3 000 € / SINISTRE / AN

^(*) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA).

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 025 828.

Ces contrats sont principalement souscrits auprès de :

- PACIFICA SA, filiale d'assurance dommages de Crédit Agricole Assurances, au capital de 398 609 760 € entièrement libéré. Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA SA, compagnie d'Assurances de Personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Siège Social : 50/56 rue de la Procession - 75015 Paris. A compter du 01/05/2020, le siège est transféré au 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Le contrat Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont mises en oeuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen. Société par Actions Simplifiée au capital de 7 584 076,86 €. 490 381 753 RCS Bobigny. Siret : 490 381 753 00014. Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 07 026 669 désignée sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». Le contrat Assistance Obsèques est proposé par Previso Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €. Siège social : 50 - 56, rue de la Procession 75015 Paris. 409 463 866 RCS Paris. Les garanties d'assurance sont assurées par : FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris. Société Anonyme au capital de 37 207 660 €. 479 065 351 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la Convention AERAS organise des solutions adaptées à ces cas.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN et SécuriCOMPTE Découvert sont souscrits auprès de CAMCA.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession (à la date du décès)

Actif < 1 000 €	GRATUIT
de 1 000 € à 3 000 €	80 €
de 3000,01 € à 10 000 €	250 €
de 10 000,01 € à 25 000 €	370 €
Actif > 25 000 €	560 €

Frais de gestion annuels 30 €
(Gratuité pour les successions inférieures à 1000 €)

Clôture dossier succession 120 €

Déclaration de succession vacante 300 €



Autres Services

Protection des particuliers :

- la télésurveillance⁽²⁸⁾ **A PARTIR DE 29,90 € / MOIS
NOUS CONSULTER**
- la téléassistance à domicile⁽²⁹⁾ **A PARTIR DE 22 € / MOIS
NOUS CONSULTER**
- la téléassistance mobile⁽²⁹⁾ **A PARTIR DE 34,90 € / MOIS
NOUS CONSULTER**

Abonnement Magazines*

Dossier Familial	47,60 € / AN
Santé magazine	31,60 € / AN
Détente Jardin	17,60 € / AN
Régala	23,90 € / AN
Maison Créative	19,90 € / AN
Détours en France	45,00 € / AN
PEP's	19,90 € / AN
Parents	25,90 € / AN

*Ces publications sont éditées par la SAS Uni-Médias, filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole, 22 rue Letellier 75739 Paris cedex 15. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.



Bon à savoir !

Service client Uni-Médias : pour toute question relative aux Abonnements Magazines

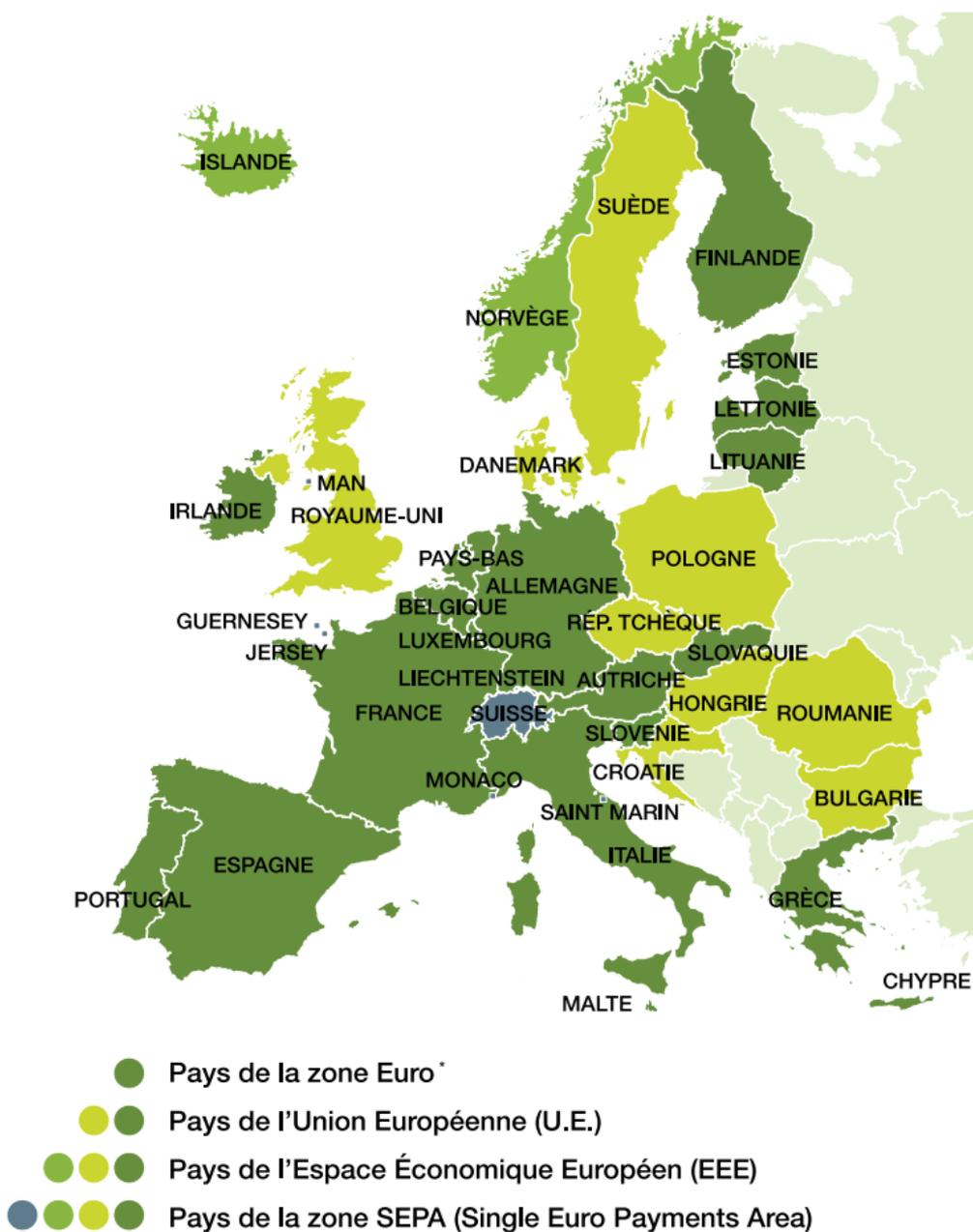
N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

(28) Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAUS AUT- 072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

(29) Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en décembre 2014.

Cartographie des zones européennes



* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Les Iles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Résoudre un litige

LES RECOURS INTERNES :

L'Agence

Pour vos réclamations, vous en faites part à votre agence par tous moyens à votre convenance : en vous rendant à l'agence, par téléphone, par e-mail ou par courrier postal.

Le Service Clients

Si vous n'avez pas résolu votre réclamation auprès de votre agence, vous avez la possibilité d'écrire au Service Clients du Crédit Agricole du Languedoc, avenue de Montpellier - Maurin 34977 LATTES ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur notre site Internet : www.ca-languedoc.fr/reclamation-accueil.html*

Si votre réclamation concerne un contrat d'assurance (hors sa commercialisation) et que la réponse du Service Clients du Crédit Agricole du Languedoc ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser au Service Clients de l'assureur (pour plus d'informations : <https://www.ca-assurances.com/contact-0>).

L'agence ou le Service Clients accusera réception de votre réclamation dans les 48h et vous apportera une réponse dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai de :

- 15 jours pour les réclamations concernant les services de paiement (hors chèques), ce délai maximal peut être porté à 40 jours dans des situations exceptionnelles (raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale).

- 60 jours pour les autres sujets de réclamations sauf survenance de circonstances particulières dont vous serez tenu informé(e).

LES RECOURS EXTERNES :

La Médiation

Si vous n'avez pas résolu votre réclamation après avoir fait appel à votre agence puis au Service Clients du Crédit Agricole du Languedoc, vous avez la possibilité de vous adresser au Médiateur du Crédit Agricole du Languedoc en écrivant à l'adresse suivante : Médiateur du Crédit Agricole du Languedoc, BP 50088 - 34873 LATTES Cedex ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site du Médiateur : www.lemediateur-calanguedoc.fr*. Votre demande doit être adressée au Médiateur dans un délai maximum d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale. L'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours à compter de la notification de la saisine sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Pour tout renseignement, nous vous invitons à consulter le site Internet du Médiateur du Crédit Agricole du Languedoc.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à des contrats d'assurance, et après avoir obtenu une réponse du Service Clients de l'Assureur, vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 9 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org*.

Le litige concernant les opérations réalisées en ligne

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de règlement des litiges en ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>*.

L'action en justice

Vous pouvez à tout moment intenter une action en justice en saisissant les juridictions compétentes.

*coût de communication ou de connexion variable selon votre opérateur ou votre fournisseur d'accès Internet.

En cas d'urgence



Je contacte...

Déclarer un sinistre Auto, Habitation,
Assurance des Accidents de la Vie

0 800 810 812 Service & appel
Gratuits

Signaler la perte, le vol ou l'utilisation
frauduleuse de sa carte bancaire

04 27 84 27 84
Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Service disponible 24h24, 7j/7

Faire opposition sur un chèque
ou un chéquier

04 27 84 27 84
Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Service disponible 24h24, 7j/7

Déclarer un litige dans le cadre de son
contrat Protection Juridique Pleins Droits

0 800 813 810 Service & appel
Gratuits

Pour plus d'informations



Rendez-vous en agence
ou sur ca-languedoc.fr

(coût de la connexion selon opérateur)



Document informatif à vocation non publicitaire.

Ce document contient les principales conditions tarifaires applicables au jour de son édition, aux opérations bancaires réalisées par les particuliers et notamment l'ensemble des tarifs applicables à la gestion d'un compte de dépôt. Ces informations sont également disponibles sur notre site Internet ca-languedoc.fr (coût de la connexion selon opérateur). La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence. Des précisions complémentaires sur les modalités de mise en œuvre de ces facturations peuvent être demandées auprès de la Caisse régionale.

Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Tout projet de modifications de ces conditions, autres que celles imposées par les lois et règlements, est communiqué sur support papier ou sur un autre support durable au client au plus tard deux (2) mois avant la date d'application envisagée.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : avenue de Montpelliéret, Maurin 34977 Lattes cedex. 492 826 417 RCS Montpellier. Société de courtage d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 025 828. Réf : 20190801 Imprimeur : ANTOLI, 375 Rue Henri Pitot, 11000 Carcassonne. Juillet 2020.

